

Concertation « Avenue des Canadiens et des Martyrs de la résistance »

Compte-rendu de l'atelier participatif commerçant-es

Mardi 16 novembre 2021 – Pharmacie des Bruyères – de 19h à 21h30

Nombre de participant-es : environ 18

Animation :

- Lotha Martot, Chargée de participation citoyenne, Métropole Rouen Normandie

Intervention :

- Frédéric Girault, Directeur Adjoint Direction Investissement, Ouvrages d'Arts, Projets Neufs – Métropole Rouen Normandie (maître d'ouvrage - MOA)
- Aude Foucher, Responsable de projet – SOGETI-Ingénierie (groupement maîtrise d'œuvre - MOE)
- Clara, Chargée de projet - Arc-en-terre (groupement MOE)

N.B : Ce document rend compte des différents échanges qui ont eu lieu pendant l'atelier participatif dédié aux commerçant-es et structures du secteur des avenues Canadiens et Martyrs de la Résistance.

Introduction de l'atelier et rappel des étapes de la concertation

Dans un premier temps, il a été rappelé aux participant-es que la réunion du jour s'inscrit dans le cadre d'une concertation de plusieurs mois ayant déjà fait l'objet d'un questionnaire en ligne, de balades urbaines, d'ateliers participatifs, de rencontres individuelles avec les commerçant-es/professionnel·les du secteur et d'une réunion publique de restitution de la première phase de concertation. Cette première phase a permis de présenter le projet et de débattre des 3 scénarii proposés par la maîtrise d'œuvre, tout en respectant les invariants du projet : la conservation de l'alignement d'arbres et la création d'une piste cyclable (répondant à des dispositions réglementaire – loi de 1995).

Pour rappel, le premier scénario proposait une piste cyclable de chaque côté de la rue, certes préférable pour les cyclistes, mais qui entraînait la suppression de nombreuses places de stationnement, et notamment du côté de Sotteville-lès-Rouen. Le second scénario proposait une piste cyclable bidirectionnelle côté Petit-Quevilly. Moins plébiscitée par les associations de cyclistes, cette proposition demeurerait plus consensuelle car permettant de conserver un rang de stationnement du côté de Sotteville-lès-Rouen. Le troisième scénario proposait quant à lui l'insertion d'un couloir bus. Ainsi, à l'issue de la première phase de concertation, les riverain-es présent-es lors des ateliers et notamment à la réunion publique, se sont positionné-es sur le scénario le plus consensuel, proposant la piste cyclable bidirectionnelle côté Petit-Quevilly, permettant ainsi de conserver un certain nombre de places de stationnement et d'apaiser l'espace en redonnant plus de place à la marche et aux vélos. Ce choix a ensuite été validé par les élu-es membres du COPIL de suivi du projet (le Président de la Métropole, les maires des trois villes concernées Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Petit Quevilly, le vice-président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et la vice-présidente en charge de la démocratie participative, de la co-construction citoyenne).

Aujourd'hui, l'engagement en phase dite « avant-projet », marquant le démarrage des études de maîtrise d'œuvre, amène la Métropole à présenter aux participant·es les plans du scénario approfondi par la maîtrise d'œuvre durant l'été, et à organiser des ateliers participatifs pour ajuster avec eux les détails du projet en fonction de leurs usages quotidiens du secteur. Il est rappelé qu'il ne s'agit pas là de remettre en cause le scénario dont le choix opéré précédemment est définitif.

À la suite de cette introduction et en réponse à l'interpellation d'une participante, un premier échange a été engagé au sujet de l'installation de la piste cyclable au détriment de nombreux stationnements. A ce sujet, il a été expliqué que la création d'une piste cyclable en site propre nécessite une séparation avec la chaussée par une bordure en béton, empêchant ainsi les voitures de traverser la piste en site propre pour stationner) Ceci entraîne donc la suppression de stationnements au bénéfice d'autres modes de déplacements.

Présentation du scénario approfondi et éléments identifiés durant les échanges avec les commerçant·es (par thématique)

❖ Le stationnement

De façon globale, les commerçant·es ont montré leur inquiétude concernant le nombre de stationnements proposés dans le cadre du projet de l'Avenue des Canadiens et Martyrs de la Résistance.

D'abord, de fortes inquiétudes ont été formulées sur la diminution des places de stationnement : « *où vont se garer les personnes qui se garent sur ces emplacements supprimés ?* ». En effet, aujourd'hui, par souci de temps, il est rapporté que les usager·es viennent en voiture et stationnent en face des commerces en arrêt minute, à l'image de la place des Martyrs où les véhicules stationnent sur des espaces non formalisés. L'offre de stationnements étant réduit dans le projet, les commerçant·es sont préoccupé·es quant à la baisse possible de fréquentation du lieu et donc de leurs commerces. La maîtrise d'œuvre a expliqué qu'il y aurait des reports sur les rues perpendiculaires et que la pratique de la marche pourra compenser cela. Il a aussi été rappelé que le projet ne prévoit pas de recréer « une place pour une place » car l'objectif est que l'espace soit plus partagé entre les différents modes de déplacement, ce qui signifie de laisser davantage de place aux autres usager·es (piéton·es et cycliste notamment). Par ailleurs, il a été expliqué que les places de stationnement actuelles, en épi, souffrent d'un manque de marquage au sol, impliquant une sous-exploitation de l'espace disponible. Il y a donc beaucoup d'espace consacré au stationnement pour un besoin qui n'est pas proportionnel. Les voitures garées sont « mal rangées » et prennent plus de place que si le marquage de référence était indiqué.

Ensuite, plusieurs personnes ont fait part des difficultés rencontrées à l'utilisation du réseau de transports en commun (amplitude horaire, desserte et connexions jugées insuffisantes). « *Les infrastructures de transports en commun suivront-elles les aménagements du projet Canadiens/Martyrs de la Résistance ?* ». Il a été expliqué qu'une restructuration du réseau de transport Astuce sera effective dès septembre 2022, proposant une offre globale de meilleure qualité qui aura des effets sur le secteur des avenues des Canadiens et Martyrs de la Résistance.

Par ailleurs, une proposition a été formulée pour qu'un parking relais soit mis en place au niveau du rond-point des Bruyères, pour que les personnes qui stationnent en journée s'y garent pour se rendre au Jardin des plantes ou à Rouen avec le bus, confirmant ainsi le flux de voitures important sur l'avenue des Canadiens. A ce sujet, le parking du Zenith a été évoqué, considéré comme étant trop éloigné du

secteur Canadiens/Martyrs de la Résistance. Aussi, plusieurs actes de vandalisme y ont été constatés (voitures brûlés et fracturés). Le parking semble, selon les participant·es, trop isolé.

En outre, un participant considère que le projet étudié, et plus largement l'aménagement du territoire métropolitain sont pensés « *dans un esprit anti-voiture* ». A ce sujet, une participante explique avoir récemment installé son activité Place des Martyrs de la Résistance après avoir travaillé de nombreuses années à Rouen, et relate que ces client·es viennent dans les commerces du secteur Canadiens/Martyrs de la Résistance par praticité, car le stationnement y est gratuit et que le secteur est proche de l'autoroute. Cette commerçante explique que ces client·es fuient Rouen à cause « *du prix du stationnement, des transports bondés et du passage en voiture extrêmement compliqué* » et craint que le projet d'aménagement discuté déplace cette situation jusqu'à son secteur d'activité. Aussi, il est rapporté que les stationnements présents côté rond-point des Bruyères, servent de parking relais de proximité pour des personnes voulant se rendre à Rouen (parking gratuit, lieu sûr, accès direct vers les lignes F1 et T4) et plusieurs commerçant·es ont remarqué des véhicules pouvant rester jusqu'à plusieurs semaines sur une même place. Ainsi, les commerçant·es ont émis l'idée de parking en zone bleue pour éviter le stationnement de véhicules sur une période longue devant leur commerce. Ces parkings en « zone bleue » seraient localisés devant les commerces et non devant les zones résidentielles pour que les habitant·es puissent stationner leur véhicule sans contrainte supplémentaire. En réponse à ces interventions, la MOE explique que le sujet des zones bleues a été proposé aux communes concernées et que ce choix leur revient. Il est aussi indiqué que des stationnements en zones bleues ont été proposés sur la place des Martyrs de la Résistance et que la proposition n'a jusqu'alors pas été écartée. Aussi, il a été assuré aux participant·es que le stationnement ne serait pas rendu payant sur le secteur et que les zones bleues pourront aussi bien satisfaire les utilisateur·rices des commerces que les riverain·es puisque le stationnement est payant en journée mais pas la nuit, permettant ainsi d'éviter les stationnements ventouses.

❖ Végétalisation

Plusieurs interrogations ont été formulées au sujet des alignements d'arbres existants, notamment pendant la phase de travaux. En effet, récentes intempéries ont entraîné la chute de 5 arbres : « *Ces arbres seront-ils remplacés ? si oui, avec des végétaux de quelle taille ? de quelle essence ?* »

De plus, quelques commerçant·es ne souhaitent pas d'arbre en face de leur commerce pour ne pas cacher les enseignes. Il leur a été indiqué que le projet ne prévoit pas d'abattage sauf en cas de contrainte sanitaire, ce qui sera d'ailleurs le cas pour certains.

Aussi, plusieurs participant·es s'interrogent sur le dessin du projet et remarquent une discordance entre le tracé et les photos historiques. Il a alors été demandé que le projet soit le moins minéral possible, que soient conservés un maximum d'espace en terre, terre battue... et que le projet soit aux antipodes de ce qui a été réalisé sur le boulevard du 11 novembre. Il est aussi souhaité que des matériaux anciens, comme les pavés par exemple, soient réutilisés pour les surfaces qui resteraient minéralisées.

Enfin, plusieurs participant·es ont demandé si le renouvellement des deux alignements avait été envisagé.

De manière générale, les participant·es sont favorables à l'idée de végétaliser l'espace mais certain·es alertent sur l'entretien que cela engendre car les avenues se situent entre deux villes.

❖ La circulation

Plusieurs interrogations ont été formulées sur le sens de circulation et il a été expliqué que ce dernier ne changerait pas.

De plus, plusieurs participant-es ont relevé un enjeu autour du gabarit de la route entraînant d'importants excès de vitesse. Il a été demandé que la route soit moins large qu'actuellement pour limiter la vitesse et garantir la sécurité de toutes et tous.

[Rue Pierre SEMARD] - Une personne indique que des semi-remorques empruntent régulièrement la rue pour livrer la boutique « Cocktail Scandinave ». La mise en place d'un stationnement par alternat engendre des problèmes de giration et de circulation à l'angle avec l'avenue des Canadiens.

[Rue du Trianon Sud] - La pharmacienne s'interroge sur les girations en direction de la rue du Trianon Sud pour les semi-remorques.

[Place des Martyrs de la Résistance] - Plusieurs commerçant-es indiquent que beaucoup de leurs livreurs respectifs utilisent la place comme zone de retournement, ce qu'il ne sera plus possible à termes.

[Rue Valmont de Bomare / Jussieu / Linné] - La pharmacienne propose de passer en sens unique les rues précitées pour permettre la création d'une seconde file de stationnement sur les rues concernées (et ainsi augmenter le nombre de places de stationnements restitués).

❖ Entrée charretière

Une personne s'interroge sur le calibre de la sortie de véhicules proposée au droit de l'immeuble en construction qui ne permettrait pas le croisement de deux véhicules de front.

L'élargissement sera possible sous réserve de cohérence avec le permis de construire.

❖ Eclairage public

Plusieurs participant-es font état d'un manque significatif en la matière, entraînant un sentiment d'insécurité, notamment pour les femmes et les cyclistes. « *Il n'est pas possible de rentrer à pied et c'est aussi dangereux lorsque l'on passe en voiture* ».

Aussi, d'autres personnes s'interrogent sur le maintien ou non d'un éclairage public à terme sur l'avenue mais l'extinction du secteur n'est pas souhaitée.

❖ Sécurité

L'installation de caméras a été demandée sur le secteur, motivé par plusieurs incidents de véhicules fracturés.

❖ Aménagements cyclables

A plusieurs reprises, les commerçant-es ont demandé l'ajout de stationnements pour les vélos, notamment devant les commerces, pour éviter que les gens entrent avec leurs vélos, ou se garent n'importe où.

Echanges individuels

Un grand nombre de demandes individuelles est relayé durant la séance. Il est précisé qu'elles seront prises en compte sous réserve de faisabilité technique et d'adéquation avec les objectifs du projet.

L'Office notarial :

- souhaiterait la mise en place de stationnements pour les vélos ;
- considèrent que les bordures sont trop hautes pour les personnes âgées ;
- expriment leurs inquiétudes pour la phase travaux (notamment sur les éventuelles coupures d'électricité).

Le **restaurant Ottoman Palace** souhaiterait :

- Un agrandissement de la terrasse pour son établissement ;
- La mise en place de plus de places de stationnement en complément de la zone de livraison.

La **Pharmacie des Bruyères** souhaiterait :

- La mise en place de stationnements « vélo » (attention présence de vélo cargo) ;
- Le maintien des places d'arrêt minute existantes en lieu et place des 2 zones PMR proposées ;
- La réduction à 1 unique place PMR sur le secteur, à situer dans le prolongement de l'espace de livraison ;
- Le prolongement du trottoir devant sa façade ;
- Un arbre gêne l'espace livraison de la Pharmacie des Bruyères.

Le **garage Thierry Automobiles**

- s'interroge sur la plantation d'un arbre « neuf » entre les deux entrées charretières existantes ;
- souhaiterait la création d'un espace livraison pour des semi-remorques devant son commerce. La MOE indique qu'il n'est pas possible de formaliser un stationnement livraison aux vues de l'espace disponible, l'entrée charretière riveraine ne pouvant être surmontée par une place de livraison ;
- alerte sur la possibilité de stationnement de voitures au niveau des entrées garage sur le trottoir.

L'entreprise La Poêle dans la main

- souhaiterait la mise en place d'une place de stationnement dédiée à son véhicule service, ne disposant pas de garage en domaine privé

La **Pharmacie du Jardin des plantes** souhaiterait :

- la mise en place de stationnements de type arceaux pour les vélos en face de l'établissement ;
- le remplacement de 2 places de stationnement par une zone livraison ou soit en zone bleue ;
- indique que les places PMR peuvent finalement être maintenue telles que proposées (préférence pour le stationnement Vélo au droit de l'établissement) ;
- indique que les places de stationnement PMR situées au droit du 113-115 et utiles à l'ancien cabinet médical, sont régulièrement utilisées par les habitant-es de cet immeuble qui comptent plusieurs personnes à mobilité réduite. Elle n'a pas d'information concernant les équipements intérieurs de cet ensemble immobilier récent ;
- indique qu'il ne serait pas opportun que les rues perpendiculaires à l'avenue des Martyrs soient en sens unique

Menuiserie Decroix souhaiterait :

- que l'on conserve une place de livraison devant son entreprise, le projet prévoyant la plantation d'un arbre. Cela pérenniserait l'usage actuel ;
- des pavés végétalisés ont été proposés au niveau de la place goudronnée existante, il sera important de prendre en compte les manœuvres des semi-remorques à cet endroit.

Salon de coiffure 112 hai'r

- signale qu'un panneau directionnel indiquant le JDP ne devrait pas être installé au droit de son commerce d'autant plus qu'il y en a déjà un installé de l'autre côté du carrefour.

Maison médicale

- indique que le projet ne prévoit pas assez de stationnement autour du cabinet médical, ce qui lui fera perdre en attractivité.

Atelier des ongles :

- regrettent le faible nombre de stationnements devant leur magasins ;
- ne veulent pas de la place livraison mais de places en zone bleue + place PMR ;
- indique que seul le traiteur aurait besoin de livraisons et que cela se fait directement dans sa cour ;
- souhaiterait que les travaux au droit de leur commerce soient faits l'hiver car l'activité est beaucoup plus dynamique en été.

La **Boulangerie Délices de Mathis**

- satisfaite du stationnement, de la rampe accès personne handicapées qui était nécessaire et du décalage de la poubelle.

En outre, il est demandé la possibilité d'ajouter une place de stationnement sur le trottoir opposé au n°6.

Les **commerçant-es de la partie Nord de la place des Martyrs** souhaiteraient :

- l'ajout de place de stationnements classiques et d'une place de stationnement PMR
- une augmentation de la visibilité de leur façade commerciale (suppression des massifs devant le jardin des plantes)

Les **commerçant-es de la partie Sud de la place des Martyrs** souhaiteraient :

- l'ajout de place de stationnements classiques dans le prolongement de l'avenue ;
- l'ajout de place de stationnements classiques sur la partie sud en règle générale ;
- la création d'une accessibilité véhiculaire au droit de certains commerces (ex : boulangerie)
 - La MOE précise que seul un accès pompier est prévu à ce jour en pied de façade.